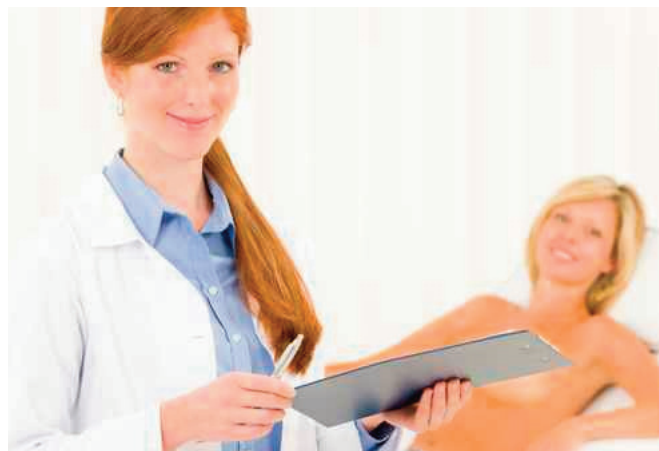
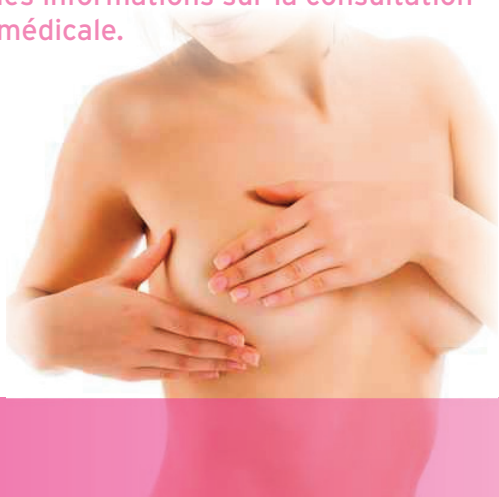


La consultation sein du Centre Clinical prend en charge les femmes ayant un problème au sein, qu'il s'agisse d'une affection bénigne ou d'un cancer.

Pour répondre à une demande croissante des patientes, les chirurgiens gynécologues et sénologues, les radiologues, les médecins oncologues et tous les spécialistes du sein ont décidé de mettre en œuvre une consultation spécialisée qui vous permet d'être reçue dans les 24 heures par un chirurgien et de bénéficier si besoin d'examen complémentaires comme une mammographie, une échographie mammaire ou une biopsie rapidement.

Cette consultation ne se substitue pas à celle de vos médecins ni aux réseaux de ceux-ci, mais vous permet, le cas échéant, d'avoir un contact médical spécialisé et dédié, rapide.

Ce document vous apportera toutes les informations sur la consultation médicale.



LA CONSULTATION MEDICALE

Les raisons pour lesquelles vous consultez sont diverses :

- vous-même, ou votre médecin, avez palpé un nodule (une boule) dans le sein ou observé un écoulement, une anomalie est apparue sur votre mammographie ou sur votre échographie mammaire.
- votre gynécologue a diagnostiqué un cancer du sein.

La consultation spécifique SEIN vous est donc indiquée, soit pour :

- poser un diagnostic
- vous proposer une prise en charge
- préparer votre hospitalisation

Pour les consultations, sachez que vous pouvez être accompagnée par un de vos proches. Cette démarche permet de mieux comprendre les informations communiquées par votre chirurgien.

POSER UN DIAGNOSTIC

Vous-même ou votre médecin avez découvert un nodule ou une boule lors de la palpation de votre sein et vous venez consulter pour un diagnostic.

Un chirurgien gynécologue-sénologue, spécialiste des maladies du sein, vous reçoit en consultation. Celui-ci effectuera votre premier examen, en créant votre dossier complet, et visionnera les examens déjà pratiqués que vous aurez pris soin d'apporter avec vous.

A l'issue de cette consultation, il pourra vous être proposé de réaliser des examens complémentaires (mammographie, échographie mammaire, biopsie).

Ces examens seront réalisés par un médecin radiologue dans un délai rapide, les rendez-vous étant pris directement par le secrétariat.

Ce dispositif s'appuie sur la coordination des différentes spécialités concernées : chirurgie, radiologie, anatomopathologie, oncologie, radiothérapie, soins de support et chirurgie reconstructrice et vous offre ainsi une prise en charge rapide et coordonnée.



PROPOSER UN TRAITEMENT

L'ensemble de votre dossier avec les résultats histologiques du prélèvement vous sera présenté au cours d'une deuxième consultation avec le chirurgien gynécologue-sénologue qui vous a reçu lors de la première consultation, afin de conserver la personnalisation de votre prise en charge, et si nécessaire et il vous sera communiqué le projet de votre prise en charge thérapeutique.

Si une intervention chirurgicale s'avère nécessaire, elle sera effectuée au Centre Clinical, par le chirurgien qui vous a pris en charge.

Toutes les décisions de traitements sont discutées avant le début de la prise en charge puis avec tous les résultats pour définir un plan de soins personnalisé et vous garantir la prise en charge optimale de votre pathologie.

Ces décisions sont prises au cours de réunions hebdomadaires lors des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire, regroupant les différents spécialistes (chirurgiens, onco-logues, anatomopathologistes, radiologues, radiothérapeutes, chirurgien plasticien, ...) du Centre Clinical. →

